



Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le lundi 22 mars 2021 à 19h30 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil. Avec les mesures de distanciation.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5

Madame Claudine Castonguay Directrice générale

Absente : Madame Armelle Kermarrec Conseiller siège 6

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil tel que requis par l'article 156 du Code municipal. La séance extraordinaire du conseil municipal est tenue à huis clos pour respecter les directives gouvernementales concernant la covid-19.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Pierre Daigneault, constate quorum à 19h45 et il déclare la séance spéciale ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Réso 2021-27

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES RAPPORTS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Réso2021-28 Adoption rapport financier exercice 2020

Il est proposé par Réjean Albert et résolu que le conseil municipal de Lejeune adopte les rapports financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présentée par Pierre Daigneault, maire et autorise la Firme Raymond Chabot Grant Thornton d'envoyer tous les documents au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE



Réso 2021-29

4. APPUI DEMANDE DES POMPIERS SUBVENTION FCC

Considérant que la brigade d'incendie de Lejeune est dans une démarche avec le Fonds AgriSpirit FAC;

Considérant que la date limite pour le dépôt du projet est le 31 mars 2021 servant au financement pour l'achat d'équipement nécessaire à la brigade;

Attendu que la brigade peut s'associer à un organisme municipal. Il est proposé par Patrice Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil appuie cette démarche.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

Réso 2021-30

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés il est proposé par Fernand Albert de levée la séance spéciale à 19h52.

Pierre Daigneault
Maire

Claudine Castonguay
Directrice générale